

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet de construction d'une autoroute dans
l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la
frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano-
Nouveau-Brunswick

Cabano-Nouveau-Brunswick 6211-06-117

De: Dube.LM2@forces.gc.ca
Envoyé: 17 décembre 2006 15:07
À: r185-cabano@bape.gouv.qc.ca
Cc: Ministre
Objet: bretelles d'accès route 185

Bonjour,

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Route 185 segment Cabano et à la frontière du Nouveau-Brunswick

Notre entreprise agricole est située entre Ville Dégelis et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Nous ne sommes pas en accord avec la construction d'une bretelle d'accès à l'autoroute 185 à la hauteur de notre entreprise agricole.

Nous avons eu le point de vue de monsieur Jean-Marie Michaud du magasin la boutique du travailleur qui est située entre Ville Dégelis et la frontière du Nouveau-Brunswick. Le dirigeant du garage Laforge nous a fait part de son point de vue également. Le garage Laforge est situé à proximité de la boutique du travailleur. Ces derniers travaillent à faire construire une bretelle d'accès pour que les automobilistes aient facilement accès à leurs entreprises. Nous comprenons leur point de vue mais nous ne les partageons pas et nous ne sommes pas en accord avec cette demande.

La construction d'une bretelle d'accès sur nos terres agricoles compromettrait la survie de notre entreprise. Cette construction d'infrastructure routière aurait un effet néfaste en diminuant considérablement la superficie exploitable de nos terres agricoles. Les terres que nous possédons actuellement sont à peine suffisantes pour répondre à notre besoin de grandes cultures. L'amputation d'une partie de notre terre compromettrait la survie économique de notre entreprise. Les ressources agricoles dont nous disposons actuellement sont exploitées à leurs limites. Nous devons louer des terres agricoles pour répondre à nos besoins de superficie cultivable. Ces déplacements nous occasionnent déjà des coûts supplémentaires à notre entreprise. De plus, les terres agricoles disponibles pour la location sont rares.

Nous sommes une jeune entreprise agricole. Nous avons à coeur d'exploiter une entreprise agricole tout en respectant les lois environnementales. Une bretelle d'accès à l'autoroute 185 sur nos terres va à l'encontre de la protection de notre environnement. La direction actuelle de notre ferme s'est toujours fait un devoir de préserver le zonage agricole tout comme les deux générations précédentes. Nous poursuivons la protection de ce territoire agricole.

Notre entreprise agricole a pour mission de faire de l'agriculture. Vous comprendrez dans ces circonstances que nous ne pouvons donner suite et accepter de céder des terrains zonés agricole pour des infrastructures routières.

Veuillez agréer madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La direction de la Ferme H. Dubé
1551 chemin Arc-en-ciel
Ville Dégelis (Québec)
G5T 1B7

L. Dube